



Énergie, Mines et Ressources

667-5215; téléc. : 667-3214

www.emr.gov.yk.ca

VENTE DE PARCELLES AMÉNAGÉES

Qui appeler pour se renseigner?

PERMIS D'ACCÈS (ENTRÉES OU TRAVAUX SUR L'EMPRISE D'UNE ROUTE)

- √ Ministère de la Voirie et des Travaux publics, tél. : 667-8214

PERMIS DE CONSTRUCTION – marges de recul par rapport aux limites de propriété

- √ Inspection des bâtiments, bureau municipal, Ville de Whitehorse, tél. : 668-8340 ou
- √ Sécurité des bâtiments, ministère des Services aux collectivités, tél. : 667-5741 ou
- √ Autres bureaux municipaux dans l'ensemble du Yukon

COPIE DU PLAN D'UNE PARCELLE

- √ Centre canadien de gestion cadastrale, Ressources naturelles Canada, tél. : 667-3950 ou
- √ Bureau d'enregistrement des titres de biens-fonds, ministère de la Justice, tél. : 667-5612

PERMIS D'ÉLECTRICITÉ

- √ Sécurité des bâtiments, ministère des Services aux collectivités, tél. : 667-5741

AMÉNAGEMENT PRÉVU DANS UN SECTEUR

- √ Aménagement foncier, ministère des Services aux collectivités, tél. : 667-3093 ou
- √ Bureaux municipaux dans l'ensemble du Yukon

DÉCHETS/DÉBRIS SUR UNE PROPRIÉTÉ

- √ Responsabilité du propriétaire de la parcelle (s'il s'agit d'un terrain privé)
- √ Sinon, téléphoner au ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, tél. : 667-5215 ou
- √ Bureaux municipaux dans l'ensemble du Yukon

INFORMATION GÉOTECHNIQUE ET SUR LES CARACTÉRISTIQUES DU SOL

- √ Aménagement foncier, ministère des Services aux collectivités, tél. : 667-3093

AMÉNAGEMENT FONCIER ET ZONAGE

- √ Section de l'aménagement foncier dans les collectivités, ministère des Services aux collectivités, 667-8945 ou
- √ Services de planification, bureau municipal, Ville de Whitehorse, tél. : 668-8339
- √ Bureau municipal, Ville de Dawson, tél. : 1-867-993-7400

PERMIS D'UTILISATION DES TERRES

- √ Utilisation des terres, ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, tél. : 667- 3173

ÉTABLISSEMENT DU PRIX (PARCELLES AMÉNAGÉES)

- √ Aménagement foncier, ministère des Services aux collectivités, tél. : 667-3093

CONCLUSION DE L'ACHAT D'UNE PARCELLE

- √ Information sur le programme de « convention d'achat-vente », Société d'habitation du Yukon, tél. : 667-8784

ACHAT D'UNE PARCELLE — MODALITÉS DES VENTES PAR TIRAGE

- √ Modalités des conventions d'achat-vente, exigences relatives aux bâtiments, Direction des terres, ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, tél. : 667-5215

FOSSES SEPTIQUES

- √ Exigences relatives aux permis, Service d'hygiène du milieu, tél. : 667-8391

BORNES D'ARPENTAGE — LIMITES DES PARCELLES

- √ Centre canadien de gestion cadastrale, Ressources naturelles Canada, tél. : 667-3950
- √ Emprunt d'un détecteur de bornes de la Direction des terres du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, tél. : 667-5215

RENSEIGNEMENTS SUR L'IMPÔT FONCIER

- √ Bureaux municipaux dans l'ensemble du Yukon, ou
- √ Direction de l'évaluation foncière, ministère des Services aux collectivités, tél. : 667-5268

INSTALLATIONS SOUTERRAINES OU SURÉLEVÉES DES SERVICES PUBLICS

- √ Municipalités, entreprises de services publics ou sections de l'ingénierie et des activités dans les collectivités, ministère des Services aux collectivités, tél. : 667-5425

ANALYSE DES EAUX DE PUIITS

- √ Aménagement foncier, ministère des Services aux collectivités, tél. : 667-3093 ou
- √ Service d'hygiène du milieu, tél. : 667-8391

INFORMATION SUR LE ZONAGE et APPROBATION DE LOTISSEMENT

- √ Bureaux municipaux dans l'ensemble du Yukon, ou
- √ Section de l'aménagement foncier dans les collectivités, ministère des Services aux collectivités, tél. : 667-8945